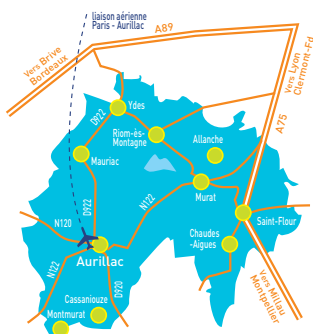


LE CANTAL, premier réseau de télécentres en France

Un environnement favorable

Le Cantal développe une politique volontaire depuis de nombreuses années.

Un réseau de télécentres



10 télécentres répartis sur le territoire du Cantal travaillent en réseau. Ces télécentres, composés de bureaux équipés, peuvent vous accueillir ponctuellement ou régulièrement.

Un télécentre offre de nombreux avantages pour votre entreprise :

- Le télécentre vous permet de travailler dans un cadre professionnel.
- Votre entreprise bénéficie de conditions économiques avantageuses.
- Vous ne disposez peut-être pas, à votre domicile, d'un espace de travail adapté.
- Le télécentre vous permet de retrouver une vie sociale et de rencontrer des collègues avec lesquels vous pourrez développer vos affaires.

Des formations spécialisées

- Formation initiale pour créer son entreprise en télétravail.
- Animations pédagogiques sur la téléprospection, la communication, le référencement et le travail sur les réseaux sociaux.



Des animations dédiées

- Les rencontres du réseau CyberCantal
- Forum du télétravail du pays de Murat

Avec le soutien de :



POUR EN SAVOIR PLUS

- Consultez CyberCantal.fr
- Contactez le Conseil Général du Cantal au 04 71 46 22 02 ou par email : cgratacap@cg15.fr

cantal
AUVERGNE

Réseau des TELECENTRES

Porteurs de projet, télétravaillez dans le Cantal

QUALITÉ DE VIE / HAUT DÉBIT / ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE FAVORABLE / ENTREPRISES CLIENTES DÉJÀ SENSIBILISÉES / RÉSEAU DE TÉLÉTRAVAILLEURS / COWORKING



Cantal, le département du télétravail

cyber
cantal
TÉLÉCENTRES

Conseil Général du Cantal - Mission Cybercantal - service prospective et TIC - 04 71 46 22 02 - telecentres.cantal.fr

LE TELETRAVAIL

Définition du télétravail

Le télétravail est une forme d'organisation, utilisant les technologies de l'information pour fournir à distance un travail, une prestation, hors des locaux de l'employeur ou du client.

Télétravail indépendant

Le télétravail indépendant consiste à créer son entreprise, à démarcher des clients à distance, à produire loin des locaux du client, et à livrer le client à l'aide d'internet.

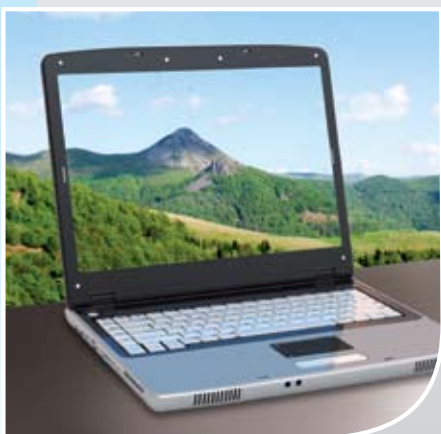
À domicile, ou dans un télécentre

Ce travail peut s'exercer au domicile du télétravailleur, si l'environnement convient. Il peut également s'exercer dans un télécentre proche du domicile.

Quels métiers sont concernés ?

De nombreux métiers peuvent s'exercer en télétravail, ces métiers font appel à l'informatique, à Internet et au téléphone :

- Secrétariat
- Informatique
- Communication
- Graphisme
- Comptabilité
- Vente
- Téléprospection
- Conseil...



Les atouts du télétravail indépendant dans le CANTAL

Dans le Cantal, vous bénéficiez d'un cadre de vie préservé.

Une équipe toujours à vos côtés

- Vous pouvez recevoir une **assistance à l'installation** technique, logistique, financière déterminante pour la réussite de votre projet.
- **Des collectivités territoriales accueillantes** comprennent l'intérêt de cette forme de travail indépendant et vous accompagnent tout au long de votre projet.
- **Une communication ciblée, réalisée par le Conseil Général**, explique aux entreprises les atouts du recours à des télétravailleurs indépendants.



Un environnement professionnel performant

- Vous profitez, avec les télécentres d'un environnement professionnel adapté aux télétravailleurs. **Des bureaux équipés et connectés, des services associés, tout est mis en oeuvre pour votre réussite.**
- Un réseau de télétravailleurs déjà installés vous apporte de l'entraide et des marchés.
- Vous bénéficiez des apports du coworking.



Retrouvez-nous sur www.CyberCantal.fr